



Le 17/11/2023 | 18h30 | Foyer Culturel Gérard Léonard

1. OUVERTURE DE LA SEANCE PAR :

- › **MONSIEUR LE MAIRE, MONSIEUR ERIC PENSALFINI,**
- › **MADAME BEATRICE BAUER, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DES AFFAIRES SCOLAIRES, ACTIVITES ET LOISIRS PERISCOLAIRES, PETITE ENFANCE ET A L'EDUCATION, CMEJ**
- › **MONSIEUR FRANCOIS L'HUILLIER, CONSEILLER DELEGUE AUX CRECHES, EDUCATION, ECOLE PORTE-DRAPEAU**
- › **MONSIEUR FRANCIS LADENT, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES SPORTS, MANIFESTATIONS SPORTIVES, EQUIPEMENTS SPORTIFS, ACTION EN DIRECTION DE LA JEUNESSE EST EXCUSE.**

Etaient présents : Magdoline ARMBRUSTER, Ellya BARBIER, Gaspard BOHLINGER, Mélissa CORVINA, Léana FREXES, Raquel GARCIA, Arsène GAUTHIER, Blandine HALKETT, Luis KOHLER, Titouan MALIVERNEY, Elisa SABANOVIC, Clémence SARDINHA, Eléa THIEBAUT HENOCQ, Baptiste VALLOIS, Emmie WUJCZAK, Jules ARNOUX, Anissa BENDEIF, Camilia BETTAHAR, Romaïssa HAFDALLAH, Lorette MASSON, Eda YILMAZ (21)

Etaient absents : (0)

Etaient excusés : Juliette CHEF, Ethan OFLAR (2)

Pouvoirs : (2)

- › **Remerciements aux jeunes pour leur engagement, notamment lors de la cérémonie patriotique du samedi 11 novembre 2023 dernier**
- › **Remerciements aux élus, encadrants et parents présents**
- › **Point sur le quorum**
Nombre minimum de membres présents pour qu'une assemblée puisse valablement délibérer

2. ANNONCE DE L'ORDRE DU JOUR

- › Interlocuteurs et animateurs des commissions CMEJ
- › Engagement qualité cadre de vie « Plus Belle La Ville »
- › Séminaire CME, CMJ et CMEJ
- › Collecte boîtes « solidarité »
- › Don à l'association AREMIG

3. RAPPEL DES OBLIGATIONS EN TANT QUE CONSEILLER MUNICIPAL

1. Présence obligatoire lors des cérémonies patriotiques

8 mai – 14 juillet (tolérance liée aux congés d'été) – 11 novembre

Attention, à ne pas manquer à son devoir de conseiller municipal. Lien avec l'actualité - même en Europe - au Moyen-Orient, en Arménie. Les jeunes sont l'espoir dans la force de calmer les choses dans le monde. Assister aux cérémonies, c'est respecter que nous vivions en paix aujourd'hui.

Lundi 8 mai 2023	Victoire de 1945
Dimanche 18 juin 2023	Appel du général de Gaulle du <i>18 juin 1940</i>
Samedi 11 novembre 2023	Commémoration de la Victoire et de la Paix et hommage à tous les « morts pour la France »

2. Présence obligatoire lors des Conseils Municipaux (2 à 3 fois par an)

Bilan depuis le dernier conseil du 02 juin 2023

Les jeunes se sont réunis à 3 reprises depuis le mois de septembre 2023.

- Commission restauration le mercredi 20 septembre 2023



20231113151223624.
pdf

- Loto solidaire le dimanche 22 octobre 2023 (907€ de recettes)



- Cérémonie patriotique du samedi 11 novembre 2023



4. LECTURE DES DELIBERATIONS

Délibération n°1 adoptée à l'unanimité (2 abstentions)

Délibération n°2 adoptée à l'unanimité (1 abstention)

Obligation / responsabilité d'entretenir son trottoir (pour un immeuble, c'est au syndic). Peut être compliqué pour une personne âgée ou une personne en situation de handicap.

Accompagnement par Francis LADENT.

Délibération n°3 adoptée à l'unanimité (2 abstentions)

Rencontre avec les CMEJ tous les ans. Nous aussi, on pourra accueillir et faire un film, il existe pleins de thématiques, à nous d'être inventifs ! Le harcèlement, l'indifférence, etc. M. Le Maire est inquiet quant au rapport au respect.

Le président du CMEJ doit être le moteur de ces projets.

Délibération n°4 adoptée à l'unanimité (3 abstentions)

Il faudra choisir une date en lien avec les écoles.

Qu'est-ce que la précarité ? C'est une situation de pauvreté (alimentation, énergie etc.).

Pourquoi y a-t-il des abstentions qui veulent dire « je suis neutre » alors que c'est une action solidaire (une action positive). Respect du vote.

Délibération n°5 adoptée à l'unanimité

Encore une action de solidarité à l'heure des réseaux sociaux, à l'heure où l'on a du mal à se parler : créer du lien avec les autres, le plaisir de se retrouver, pour les autres, évoluer ensemble, cela créer aussi des souvenirs. Se mettre en lien avec Madame RUBINI, Conseillère Municipale déléguée à la santé, aux actions de prévention santé, à la direction des publics fragilisés, aux solidarités, afin de reverser le don.

Chérissons la chance d'être en bonne santé.

Dates à retenir / projets futurs

Mise en lumière le vendredi 1^{er} décembre 2023 | 18h30

Défilé de la Saint-Nicolas le dimanche 10 décembre 2023 | 15h00

Collecte en faveur du refuge du Mordant le samedi 16 décembre 2023 | 10-17h00

Vœux de Monsieur Le Maire le lundi 15 janvier 2024 | 18h30

Clôture du conseil à 19h30.
